

Conditions générales Camping-car Jasper C30

Pour un voyage entre le 01/04/2020

et le 31/03/2021

HORAIRES, JOURS D'OUVERTURE ET CONDITIONS DE LOCATION

Attention nuit de repos obligatoire sur le sol américain avant le départ en camping-car.

Départs/Retours : Les départs ont lieu du lundi au Samedi de 13:00 à 16:00, les retours du lundi au samedi de 9:00 à 11:00.

Avec l'option Early Bird (375 \$) les départs ont lieu à partir de 9:00 et les retours jusqu'à 15:00 (taxis remboursés sur une certaine distance, plan sur demande).

Horaires des centres de location : Du lundi au samedi de 9:00 à 17:00 (les horaires peuvent varier selon les succursales et les saisons).

Centres de location : Halifax (YHZ), Montreal (YUL), Vancouver (YVR), Calgary (YYC), Toronto (YYZ).

Fermeture les dimanches et les jours fériés suivants : 1er janvier 2020 (New Year's Day), 17 février 2020 (Family Day: YVR, YYC et YYZ seulement), 10 avril 2020 (Good Friday), 18 mai 2020 (Victoria Day), 24 juin 2020 (National Holiday of QC: YUL seulement), 1er juillet 2020 (Canada Day), 3 août 2020 (B.C. Day: YVR seulement), 3 août 2020 (Civic Day: YHZ seulement), 7 septembre 2020 (Labour Day), 12 octobre 2020 (Thanksgiving Day), 11 novembre 2020 (Remembrance Day: YVR et YYC seulement), 25 décembre 2020 (Christmas), 26 décembre 2020 (Celebrated Day), 28 décembre 2020 (Boxing Day: YYZ seulement), 1er janvier 2021 (New Year's Day), 15 février 2021 (Family Day: YVR, YYC et YYZ).

Station de Halifax (YHZ) fermée pour l'hiver du 8 octobre 2020 au 15 avril 2021 et du 8 octobre 2021 au 15 avril 2022.

Durée minimale de location : 7 jours

Age minimum et permis de conduire : 21 ans avec un permis voiture. Toute personne souhaitant conduire doit être présente le jour du départ avec son permis pour s'inscrire sur le contrat de location.

CAUTION

Le dépôt de garantie remboursable de 500 \$CAN est prélevé sur la carte de crédit du locataire le jour du départ.

LES PLUS, PLUS, PLUS DES MODELES JASPER...

L'expérience : Avec plus de 45 ans d'expérience dans le secteur de la location de véhicules de loisirs, la société des véhicules Jasper a fait le tour du pays, au sens propre du terme. En tant que plus grande société de location de véhicules de loisirs du pays, les modèles Jasper sont présents dans 130 villes dans 33 états américains et cinq provinces canadiennes.

Flotte : Chaque année, nous ajoutons de nouveaux véhicules à notre flotte, en apportant des mises à jour et des modifications aux conceptions et aux matériaux en fonction des commentaires des clients, ce qui a conduit à la création de nombreuses caractéristiques de sécurité et de convivialité sur nos véhicules.

Fiabilité : Conduire un camping-car de location peut sembler intimidant au début, mais les véhicules Jasper sont en fait très simples (et amusants) à utiliser, surtout avec leur équipe d'assistance fiable (ligne d'assistance 24h/24 et 7j/7).

Camping-car de classe C : capacité de couchage réelle supérieure à celle d'un camping-car de type "bus", beaucoup plus facile à conduire, à garer et à manœuvrer dans les endroits exigus tels que les terrains de camping, meilleure économie de carburant qu'un camping-car de type bus équivalent (jusqu'à 15 % de gain), plus facile à manœuvrer et à conduire par temps venteux grâce à un profil général du véhicule plus bas, accès plus aisé grâce à trois portes d'entrée séparées, utilise moins de temps de générateur pour alimenter l'air conditionné, composants de châssis plus élevé et plus fiable, ce qui signifie moins de pannes, présence d'éléments de pièces de rechange tels que filtres, courroies, phares et autres éléments liés à la cabine.

LE JOUR J...

Les départs de camping-cars se font du lundi au samedi de 13:00 à 16:00, ou à partir de 9:00 avec l'option early bird et le paiement de 375 \$.

Les clients doivent prévoir 1 heure pour remplir les formalités administratives et assister à la visite du véhicule.

Vous ne pourrez pas récupérer votre véhicule le jour même de votre arrivée en provenance de l'étranger ou d'un vol transcontinental. Nous vous recommandons de passer la première nuit dans un hôtel ou un motel de l'aéroport.

...ET LE DERNIER JOUR

La restitution du véhicule se fait entre 9:00 et 11:00 du lundi au samedi (jusqu'à 15:00 avec l'option early bird à 375 \$). Le locataire doit prévoir 1 heure pour remplir les documents de restitution et vérifier le véhicule.

Vous vous engagez à restituer le véhicule dans le même état qu'il a été reçu, à l'exclusion de l'usure normale. En fonction des conditions locales, des frais de nettoyage et/ou d'évacuation du réservoir à déchets peuvent être facturés lors de la restitution du véhicule jusqu'à un maximum de 150 \$. Vous devrez également payer pour les dommages ou la perte d'équipement.

CONDITIONS GENERALES

Le contrat de location proprement dit, quelle que soit la manière dont la réservation et le règlement de la location ont été exécutés, met en présence la société propriétaire de la flotte appelée « le loueur » et la personne signant le contrat appelée « le locataire ». La prise en charge du véhicule par le locataire implique l'acceptation sans réserve des conditions générales de location suivantes.

Utilisation du camping-car : le locataire s'engage à faire un usage prudent et normal du véhicule, à ne l'utiliser que pour ses besoins personnels, et à ne pas sous louer, ni transporter des personnes à titre onéreux.

Le conducteur doit veiller avec le plus grand soin, aux niveaux d'eau et d'huile du véhicule. Le locataire s'interdit à participer à tout match, course, rallye ou autre compétition de quelque nature que ce soit, ainsi qu'à des essais ou préparations. Il s'engage à ne pas utiliser le véhicule à des fins illicites ou autres que celles prévues par le constructeur, et à ne pas surcharger le véhicule loué en transportant un nombre de passagers supérieur à celui indiqué sur la carte grise du véhicule. Le locataire s'engage à ne pas atteler de remorque ou de véhicule similaire, à n'apporter aucune modification au véhicule.

Tarif FLEX : c'est un prix par jour variable. Chaque semaine, à un véhicule donné, à un lieu et une date de départ donnés, correspond un prix jour (applicable sur toute la durée de la location). C'est à partir de ce prix que votre offre est établie. Il devient définitif à la réservation (versement d'acompte).

Les modifications suivantes entraîneront un nouveau calcul des tarifs FLEX. Le tarif sera calculé en utilisant le tarif le plus récent par rapport aux tarifs existants ; les taux les plus élevés prévaudront, ce qui empêchera les changements en raison de la réduction des tarifs FLEX pour des raisons de calendrier normal.

1. Changement de nom du titulaire
2. Modification de la taille du véhicule
3. Changement de lieu de départ
4. Modification de la date de départ
5. Annulation et changement de réservation
6. Modification de la date de dépôt
7. Changement de lieu de dépôt à sens unique

Une fois confirmés, les changements suivants n'affecteront pas les tarifs FLEX :

1. Modification de la taille
2. Ajout d'articles prépayés

Permis de conduire et âge minimum du conducteur : Les véhicules ne peuvent être conduits que par des conducteurs qualifiés âgés de 21 ans ou plus. Tous les conducteurs doivent être titulaires d'un permis de conduire valide et identifiable. Un permis de conduire et un passeport étranger sont requis comme pièces d'identité et seront vérifiés. Tous les conducteurs doivent être identifiés, autorisés et doivent signer le contrat de location.

Il n'y a pas de frais pour les conducteurs supplémentaires et pas de supplément pour les moins de 25 ans.

Assurance :

L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ SUPPLÉMENTAIRE (SLI) - INCLUDE AVEC USA & CAN RENTAL : SSLI fournit une couverture de responsabilité excédentaire jusqu'à un total de 1 000 000 \$, avec une seule limite de couverture par événement, contre les réclamations faites par des tiers pour des dommages corporels, la mort et/ou des dommages matériels causés par la conduite du véhicule. Une liste partielle est contenue dans le contrat de location. Veuillez vérifier au départ.

RÉSUMÉS DES COUVERTURES - DÉPART DU CANADA : À condition de respecter les conditions du contrat de location, de signaler rapidement les accidents et/ou les dommages et d'éviter les utilisations interdites du véhicule, vos garanties comprennent :

- l'assurance responsabilité civile automobile légale et l'assurance responsabilité civile complémentaire excédentaire jusqu'à 1 000 000 \$;
- l'assurance dommages/perte du véhicule par événement ou incident, seulement 1 500 \$ de responsabilité. Vous êtes couvert pour les montants supérieurs à 1 500 \$ dans la plupart des cas
- Remboursement des frais de voyage engagés à la suite d'une panne mécanique jusqu'à 3 000 \$ par voyage.

En cas d'accident : dans le cas d'un accident le locataire s'engage à : Enregistrer l'heure, la date et le lieu – Enregistrer le(s) nom(s), adresse(s), plaque(s) d'immatriculation(s), marque(s) et modèle(s) du (des) véhicule(s) du (des) tiers impliqué(s) ou de la (les) propriété(s) endommagée(s) si aucun tiers n'était impliqué – Enregistrer le nom de l'assurance du tiers – Le locataire ne doit admettre aucune responsabilité – Effectuer un rapport de police dans les 24h – Compléter et signer le '« Accident report » qui se trouve dans le véhicule – Obtenir une copie de rapport de

police et le transmettre immédiatement au loueur – Informer le loueur dans les 24h. Tout manquement à ces obligations pré-citées entraîne l'annulation des garanties d'assurances. Toutes les dispositions sont détaillées dans le document de départ (le contrat) qui sera signé par le locataire au centre de location le jour du départ.

En cas de panne mécanique immobilisant le véhicule plus de 12 heures, les frais d'hébergement sont pris en charge à hauteur de USD30/jour/personne et les frais de déplacement à hauteur de USD30 par jour. Plafond = USD3.000. Sont exclus de cette garantie les pannes liées au frigo, à l'air conditionné, au four et au micro-ondes. De plus les pannes de radio et du régulateur de vitesse ne rentrent pas dans la garantie.

Restrictions de circulation : Les couvertures d'assurance ne sont pas valables si des problèmes surviennent dans les domaines suivants et tous les frais de recouvrement sont à la charge du client. La violation de ces restrictions annule les exonérations de dommages et le client sera tenu responsable de tous les dommages subis par le véhicule, y compris aux pneus, aux frais de remorquage et autres dépenses connexes en raison d'une panne liée à l'exploitation dans ces domaines.

Les clients doivent consulter le Guide d'assistance aux locataires et le personnel du lieu de départ pour obtenir des informations complètes sur les restrictions de voyage et les circonstances locales au moment où ils viennent chercher leur véhicule.

ALASKA, YUKON, TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET TERRE-NEUVE

Les déplacements sur toutes les routes publiques et/ou à numéros sont autorisés. Les déplacements sur les routes non publiques, les routes secondaires non pavées, les sentiers et les communément appelé "chemins forestiers" ou sur toute surface soumettant le véhicule à des dommages ou à une route déraisonnable ou dangereuse sont interdits. Les clients peuvent recevoir des informations supplémentaires du loueur concernant les restrictions de voyage saisonnier. Le loueur se réserve le droit de restreindre les déplacements, en fonction de l'état des routes.

VALLÉE DE LA MORT

Les véhicules peuvent être utilisés avec des SOINS EXTRÊMES dans la Vallée de la Mort et dans d'autres zones désertiques pendant les mois de juillet et août. En été, les clients visitent ces zones à leurs propres risques et le loueur ne sera pas tenue responsable de la récupération extraordinaire de véhicules et d'autres frais. À certaines périodes, ces zones ne sont pas habitables et pourraient poser un danger pour le conducteur et les passagers.

MANHATTAN, NEW YORK CITY

En raison des restrictions relatives à la hauteur des véhicules, au gaz propane et au stationnement, les véhicules au propane ne sont pas autorisés dans Manhattan et ne sont pas autorisés à voyager dans des tunnels souterrains ou sous-marins.

MEXIQUE

Il est strictement interdit au client de faire passer des véhicules du loueur par la frontière des États-Unis vers le Mexique.

AVERTISSEMENT HIVER

Les systèmes d'exploitation des véhicules ne sont pas pleinement opérationnels lorsque les températures sont inférieures au point de congélation. Consultez le guide d'assistance aux locataires pour les opérations hivernales, mais sachez qu'au Canada et dans les villes du nord des États-Unis, les véhicules sont susceptibles d'avoir de l'antigel dans des réservoirs de rétention, ce qui signifie que les installations d'eau des véhicules ne seront pas en état de marche.

Entretien du véhicule : le locataire devra vérifier les niveaux d'eau, d'huile, la pression des pneumatiques et devra signaler aussitôt au centre de location tout incident mécanique ou accident.

Panne mécanique : sur présentation de la facture, toute dépense justifiée en dessous de 75\$ sera remboursée au locataire. Au-dessus de ce montant, il devra obtenir l'autorisation du service assistance.

En cas d'immobilisation du véhicule les frais d'hébergement seront remboursés sur la base de 30\$ par personne et par jour et les frais de transport sur la base de 30\$ par jour. Le maximum étant de 3000.\$ Voir les exclusions au § assurances.

Inscription : la réservation est définitive après le versement d'un acompte de 30 % du montant de la location - avec un minimum de 153 Euros. Le solde doit être réglé 30 jours avant le départ. Passé ce délai, CampingCar-Online se réserve le droit d'annuler la location. Le versement d'un acompte vaut acceptation des conditions de locations.

Modification : aucun frais n'est demandé à la première modification. Pour les modifications suivantes 50€ par modification.

Amendes et contraventions : il est impératif de les déclarer le jour du retour. En cas de manquement, une pénalité de 250\$ sera ajoutée au montant de l'amende ou de la contravention à payer.

Conditions d'annulation :

Annulation notifiée plus de 47 jours avant le départ : pas de frais

Annulation notifiée entre 47 et 17 jours avant le départ : 440\$ HT

Annulation notifiée entre 16 jours et 9 jours avant le départ : 715\$ HT

Annulation notifiée moins de 9 jours avant le départ, le jour du départ ou "no-show" : aucun remboursement

Retour anticipé : aucun remboursement n'est effectué en cas de retour anticipé.

Retour tardif : toute heure dépassée par rapport à l'heure de retour convenue fera l'objet de pénalités de retard.

Animaux domestiques autorisés avec accord préalable.

Litige : les présentes conditions générales sont soumises au droit français. Tout litige résultant de l'exécution, de l'interprétation ou de l'application du contrat de voyage sera porté devant la juridiction compétente du lieu du siège social de la société CampingCar-Online.

Le prestataire peut se trouver dans l'obligation de procéder à un changement de véhicule mais qui sera toujours approprié au nombre d'occupants. Ceci ne constituant pas une rupture de contrat et n'autorisant pas le locataire à prétendre à un quelconque dédommagement. Les photos ne sont pas contractuelles et le choix des véhicules se fait par catégorie et non par modèle.